



49^e rencontre

9 décembre 2020, 9 h à 12 h

MRC de Matawinie
3184, 1^{re} avenue, Rawdon

Par vidéoconférence

PERSONNES RESSOURCES :			Présent	Absent	Cumulatif	
Table GIRT 062	Sylvain Breton	Président	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	1/3	} 3/3
	Claudine Ethier	Coordination	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	3/3	
	Catherine Lavallée	Secrétaire	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	3/3	
MFFP	Charles Beauchemin		<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	3/3	} 3/3
	François Lapalme	Quitte 9h52	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	2/3	
	Isabelle Parent		<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	2/3	
	Mathieu Hétu		<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	3/3	
				<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	

Observateur : Karen Ferland, directrice générale Association forestière de Lanaudière

Michaël Barras, Agent de liaison FCMQ, en attente d'une résolution officielle qui le désignera délégué

*Le cumulatif des rencontres est calculé du 1^{er} avril au 31 mars.

MEMBRES :			Présent	Absent	Cumulatif	
Autres utilisateurs	Alexandre Fréchette <small>quitte 11h55</small>	Délégué	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	2/3	} 3/3
	Michel Demouy	Substitué	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	1/3	
Bénéficiaire de garantie d'approvisionnement	Mathieu Dufresne	Délégué	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	3/3	} 3/3
	Jean-François Champoux	Substitué	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	1/3	
	Alain Auclair	Délégué	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	3/3	
	Louis-Pierre Bélanger Ducharme	Substitué	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	0/3	
	VACANT	Délégué	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	0/3	
	VACANT	Substitué	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	0/3	
Communauté Atikamekw de Manawan	Paul-Émile Ottawa	Délégué	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	0/3	} 0/3
	Kevin Dubé	Substitué	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	0/3	
	Jean-Noël Dubé	Substitué	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	0/3	
Conseil régional de l'Environnement	Vicky Violette	Déléguée	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	1/3	} 3/3
	Denise Trudel	Substitué	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	3/3	
Détenteur de bail de piégeage	Jacques Lachance	Délégué	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	3/3	} 3/3
	Philippe Gaudet	Substitué	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	0/3	
Détenteur de bail de villégiature	Michel Moreau	Délégué	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	3/3	} 3/3
	Bertrand Grenier	Substitué	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	2/3	
MRC de D'Autray	Jean Hubert	Délégué	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	2/3	} 3/3
	Francine Bergeron	Substitué	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	2/3	
	VACANT	Substitué	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	0/3	
MRC de Matawinie	Félix Nadeau Rochon	Délégué	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	3/3	} 3/3
	Réjean Gouin	Substitué	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	3/3	
	Alexandre Mathieu-Vaugeois	Substitué	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	1/3	
Organisme de bassin versant	Delphine Deléglise	Déléguée	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	3/3	} 3/3
	Francine Trépanier	Substitué	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	1/3	
Organismes gestionnaires de ZEC	Nathalie Poitras	Déléguée	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	3/3	} 3/3
	Julie Lachance	Substitué	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	3/3	
	Yves Morin	Délégué	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	2/3	
	Christian Dupuis <small>arrive à 9h43</small>	Substitué	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	2/3	
Organisme – Réserves fauniques	Yannick Dufour	Délégué	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	3/3	} 3/3
	Éric Harnois	Substitué	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	0/3	
Titulaire de permis de pourvoirie	Sylvia Masson	Délégué	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	0/3	} 3/3
	Guy Asselin	Substitué	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	0/3	
	Jonathan Leblond	Délégué	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	1/3	
	Myriam Poirier	Substitué	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	3/3	
Titulaire d'un permis d'exploitation d'érablière	Alan Bryson	Délégué	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	2/3	} 2/3
	Guy Breault	Substitué	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	0/3	
Véhicules hors route	VACANT	Délégué	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	2/3	} 3/3
	Marc-André Masse	Substitué	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	3/3	

Objectifs de la rencontre

- Adopter les mesures d'harmonisation d'une partie de la planification 2020-2021
- Effectuer un bilan de l'année 2020
- Planifier les travaux de la Table GIRT 062 pour l'année 2021

Projet d'ordre du jour

Affaires administratives

1. Mot de bienvenue
2. Objectifs
3. Adoption du projet d'ordre du jour
4. Adoption du projet de compte rendu de la rencontre du 10 novembre 2020
 - 4.1. Suivis de la rencontre du 10 novembre 2020

Dossiers pour décision

Aucun

Dossiers pour discussion

5. Révision ciblée du régime forestier
6. Résultat de l'audit FSC

Harmonisation des secteurs d'intervention

7. Adoption des mesures d'harmonisation de la planification 2020-2021
 - 7.1. ZEC Lavigne
NELLAN_HETU (BMMB)
 - 7.2. Pourvoirie du Milieu et ZEC Collin
BRUNEAU
 - 7.3. Notre-Dame-de-la-Merci et forêt Ouareau
CŒUR (pour discussion)

Dossiers pour information

8. Calendrier 2021 des rencontres de la Table GIRT 062
9. Fiducie écosystème Lanaudière – Plan de connectivité écologique de Lanaudière

Fermeture de la rencontre

10. Affaires diverses
11. Évaluation de la rencontre
12. Prochaine rencontre

DISCUSSIONS	SUIVIS
<p>1. Mot de bienvenue</p> <p>La rencontre débute à 9 h 05. M. Réjean Gouin, vice-président de la Table GIRT 062, souhaite la bienvenue aux délégués et assurera la présidence de la rencontre. Mme Claudine Ethier explique la procédure à suivre, la rencontre se tenant en vidéoconférence.</p>	
<p>2. Objectifs</p> <p>M. Réjean Gouin procède à la lecture des objectifs de la rencontre.</p>	
<p>3. Adoption du projet d'ordre du jour</p> <p>Les délégués ont reçu, le 2 décembre 2020, un courriel les avisant que l'ordre du jour et les documents nécessaires à la rencontre étaient disponibles dans la section <i>Accès aux membres</i> du site Internet de la Table GIRT 062.</p> <p>Le point 10.1. <i>Nouveaux employés à l'unité de gestion (UG) de Lanaudière</i> est ajouté.</p> <p>Le point 10.2. <i>Suivi des demandes d'entrevue</i> est ajouté.</p> <p>Le projet d'ordre du jour est adopté et les affaires diverses demeurent ouvertes.</p>	
<p>4. Adoption du projet de compte rendu de la rencontre du 10 novembre 2020</p> <p>Les délégués ont reçu, le 18 novembre 2020, un courriel les avisant que le compte rendu de la rencontre et les documents post-rencontre étaient disponibles dans la section <i>Accès aux membres</i> du site Internet de la Table GIRT 062.</p> <p>Le projet de compte rendu de la rencontre est adopté.</p> <p>4.1 Suivis de la rencontre du 10 novembre 2020</p> <p><u>5. Lettre ouverte à propos de la concertation forestière</u></p> <p>Au total, 18 représentants d'organismes ont signifié leur intention de signer la lettre modifiée. Transmettre la lettre signée au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs et aux médias régionaux. Diffuser la lettre signée sur les réseaux sociaux.</p> <p><u>6. Fermeture de chemin non liée à la planification forestière – Demande de la MRC de Matawinie</u></p> <p>Une fois l'information manquante précisée, la Table GIRT 062 a émis un avis favorable, le 24 novembre 2020, à la suite d'un processus d'adoption par voie électronique. Une résolution d'appui favorable, adoptée le 25 novembre 2020 par le Conseil de la MRC de Matawinie, a été transmise le 2 décembre par courriel au propriétaire de la Pourvoirie Pavillon Basilières, M. Sébastien Borgeaud.</p> <p><u>7. Diffusion publique des documents de la Table GIRT 062</u></p> <p>Le document <i>Cadre et processus de la Table GIRT 062</i> a été déposé, le 18 novembre 2020, sur le site Internet de la Table GIRT et est désormais accessible au grand public dans la section <i>À propos</i> sous l'onglet <i>Mandat et territoire</i>.</p>	

8. Prévisibilité de la planification forestière et processus d'harmonisation – Révision des processus cadres

Une présentation de la révision ciblée du régime forestier figure au point 5 de la présente rencontre.

9. Présentation La Granaudière

Aucun commentaire sur les enjeux de certification de La Granaudière n'a été transmis.

10. Adoption des mesures d'harmonisation de la planification 2020-2021

Les délégués ont reçu, le 18 novembre 2020, un courriel les avisant que les fiches d'harmonisation avaient été déposées dans la section *Accès aux membres* du [site Internet de la Table GIRT](#). Ces fiches ont également été déposées dans la section *Suivi des travaux d'aménagement forestier* sous l'onglet [Fiches d'harmonisation](#) et deviennent accessibles au grand public.

Suivis de la rencontre du 29 septembre 2020

6. Synthèse des activités de la Table GIRT 062 pendant la période de confinement.

Transmettre aux délégués la liste des éléments à inscrire sur les cartes pour en faciliter l'analyse.

Revoir le processus de résolution électronique afin d'améliorer le partage d'information sur lequel se base l'adoption des mesures d'harmonisation.

Suivis de la rencontre du 30 janvier 2020

7. Harmonisation générique – chasse au chevreuil

Inscrire un point au sujet de la chasse au chevreuil à l'ordre du jour de la rencontre du 9 décembre 2020.

Transmettre les calendriers de la saison 2021-2022 à la Table GIRT 062 pour une mise en commun.

8. Prévisibilité de la planification forestière et processus d'harmonisation

Prévoir un bilan à la rencontre de décembre 2022.

9. Projet PAFIO décennal

Prévoir une présentation des prévisions forestières à long terme et des ateliers de travail.

11. Nomination des délégués 2020-2023

Planifier une séance d'information aux nouveaux délégués.

Suivis de la rencontre du 20 juin 2019

8. Sondages : harmonisation et travaux de la Table GIRT 062

Adapter le sondage 2019-2020 destiné à la Table GIRT en version permettant l'utilisation des télévotants.

Suivis de la rencontre du 9 juillet 2018

6.3. Milieu riverain

<p>Prévoir une présentation de l'enjeu de milieu riverain à l'ordre du jour d'une prochaine rencontre.</p> <p>11.4. Audit FSC</p> <p>Demander aux auditeurs FSC de venir présenter la démarche d'audit lors d'une prochaine rencontre de la Table GIRT.</p> <p>Suivi de la rencontre du 24 mai 2018</p> <p>8. Sous-comité – Paysage</p> <p>Modifier le libellé de la définition, de la mise en contexte et de certains objectifs.</p> <p>Suivi de la rencontre du 7 décembre 2016</p> <p>8. Discussion avec des entrepreneurs non commerciaux.</p> <p>Poursuivre le contact avec les entrepreneurs non commerciaux afin de convenir s'il est pertinent de les inclure à la Table GIRT 062.</p> <p>Suivi de la rencontre du 20 août 2015</p> <p>5.1. Chemins multiusages et harmonisation du transport forestier</p> <p>Attendre le résultat de l'inventaire du réseau routier en pourvoirie réalisé par la FPQ.</p> <p>Prévoir une présentation de la FPQ sur le réseau routier en pourvoirie.</p>	
<p>5. Révision ciblée du régime forestier</p> <p>Le MFFP présente les grandes lignes de la révision ciblée du régime forestier qui seront graduellement mises en œuvre en 2021. Cette révision a pour but d'offrir plus de prévisibilité aux entreprises, de simplifier l'exécution des opérations, de favoriser la récupération des bois lors de perturbations naturelles et de produire un plus grand volume de bois.</p> <p>Parmi les changements annoncés, on trouve notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une révision des mécanismes de mise en marché des bois afin d'assurer une juste valeur marchande des bois sur pied; • L'optimisation des processus de planification forestière pour offrir une meilleure prévisibilité; • L'amélioration de l'environnement d'affaires de l'industrie forestière. 	
<p>6. Résultat de l'audit FSC</p> <p>Une synthèse du rapport d'audit FSC 2020 réalisé par l'organisme Nepcon pour l'unité d'aménagement (UA) 062-71 est présentée aux délégués. Le rapport d'audit sera transmis aux délégués dès qu'il sera disponible.</p>	<p>Transmettre aux délégués et déposer sur le site Internet de la TGIRT l'hyperlien du rapport d'audit dès qu'il sera disponible. (Table GIRT 062)</p> <p>Transmettre une invitation aux délégués pour participer à la révision des forêts à</p>

	haute valeur de conservation (OGEFL)
<p>7. Adoption des mesures d'harmonisation de la planification 2020-2021</p> <p>Le nombre de secteurs harmonisés en date du 9 décembre 2020 s'élève à 12 sur 52 (voir Liste des secteurs à harmoniser durant l'année 2020-2021).</p> <p>7.1. ZEC Lavigne</p> <p>NELLAN_HETU (BMMB)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mesure d'harmonisation concernant le paysage est adoptée. - Les trois mesures d'harmonisation concernant l'accessibilité sont adoptées. - La mesure d'harmonisation concernant le maintien des infrastructures pour la chasse ajoutée séance tenante « <i>Dans la mesure du possible, protéger les sentiers de VTT existants pour la chasse (tracé à transmettre à l'enchérisseur)</i> », est adoptée. - La mesure d'harmonisation concernant la sécurité est adoptée. - Les trois mesures d'harmonisation concernant le calendrier des opérations sont adoptées. - La mesure d'harmonisation concernant la cohabitation des VTT et du transport forestier est adoptée. - Les deux mesures d'harmonisation concernant le maintien des infrastructures du club quad sont adoptées. - Les deux mesures d'harmonisation concernant la cohabitation de la motoneige et du transport forestier sont adoptées. - Les six mesures d'harmonisation concernant le transport forestier sont adoptées. <p>Les mesures d'harmonisation proposées pour ce territoire ont été adoptées à l'unanimité.</p> <p>Puisqu'une préoccupation a été émise quant à la fermeture de chemin par le biais de l'utilisation d'un pont temporaire sur les chemins en implantation dans le cadre de la réalisation des travaux, la Table GIRT 062 y donne son avis défavorable.</p> <p>7.2. ZEC Collin et Pourvoirie du Milieu</p> <p>BRUNEAU</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les deux mesures d'harmonisation concernant l'habitat de l'original sont adoptées. - Les deux mesures d'harmonisation concernant l'accessibilité sont adoptées. - La mesure d'harmonisation concernant le maintien d'infrastructures est adoptée. 	<p>Déposer sur le site Internet les fiches d'harmonisation résumées mises à jour. (Table GIRT 062)</p> <p>Ajouter les baux de villégiature aux cartes d'harmonisation (MFFP)</p> <p>Ajouter les limites des terrains de piégeage aux cartes d'harmonisation (MFFP)</p> <p>Localiser sur la carte du NELLAN_HETU la traverse de cours d'eau pour laquelle la ZEC et le villégiateur s'opposent à une fermeture de chemin par le biais d'une traverse temporaire (MFFP)</p>

- Les quatre mesures d'harmonisation concernant le réseau routier sont adoptées.
- La mesure d'harmonisation concernant le calendrier des opérations est adoptée.

Les mesures d'harmonisation proposées pour ce territoire ont été adoptées à l'unanimité.

Puisqu'aucune préoccupation n'a été émise quant à la fermeture de chemin par le biais de l'utilisation d'un pont temporaire sur les chemins en implantation dans le cadre de la réalisation des travaux, la Table GIRT 062 y donne implicitement son avis favorable.

7.3. NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI ET FORÊT OUAREAU

CŒUR (pour discussion seulement)

- Les vingt-neuf mesures d'harmonisation concernant le paysage sont présentées.
- Les deux mesures d'harmonisation concernant l'habitat du poisson sont présentées.
- La mesure d'harmonisation concernant la quiétude est présentée.
- Les quatre mesures d'harmonisation concernant la communication sont présentées.
- Les deux mesures d'harmonisation concernant l'accessibilité sont présentées.
- La mesure d'harmonisation concernant l'optimisation des opérations est présentée.
- Les trois mesures d'harmonisation concernant le transport des bois sont présentées.

Le BGA mentionne qu'il aimerait commencer la récolte du secteur à la mi-décembre si la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci adopte les mesures d'harmonisation à son conseil du 11 décembre. La MRC souligne qu'elle ne peut donner son aval au secteur tant que ce dernier n'a pas été présenté au Conseil de la MRC, le prochain étant le 20 janvier 2020.

8. Calendrier 2021 des rencontres de la Table GIRT 062

Pour l'année 2021, les dates de rencontre retenues sont :

28 janvier (PM) – 25 février (AM) – 24 mars (AM) – 27 avril (AM) – 27 mai (AM) – 22 juin (AM) – 16 septembre (journée complète) – 27 octobre (AM) – 8 décembre (AM)

Transmettre aux délégués les convocations Outlook.
(Table GIRT 062)

<p>9. Fiducie écosystème Lanaudière – Plan de connectivité écologique de Lanaudière</p> <p>Les délégués ont manifesté leur intérêt à participer à une présentation du Plan de connectivité écologique de Lanaudière, préférablement le midi à la suite d'une Table GIRT 062. Le CREL souligne qu'un webinaire à ce sujet se tiendra le 9 mars de 12 h à 13 h.</p>	<p>Transmettre aux délégués l'invitation à la présentation du 9 mars 2021. (Table GIRT 062)</p>
<p>10. Affaires diverses</p> <p>10.1. Nouveaux employés à l'unité de gestion (UG) de Lanaudière</p> <p>Le chef de l'unité de gestion de Lanaudière mentionne l'arrivée de Mme Isabelle Parent, ingénieure forestière en poste à l'harmonisation depuis le 7 décembre 2020 et celle de Gabriel Blanchet, biologiste, qui entrera en poste le 7 janvier 2021.</p> <p>10.2. Suivi des demandes d'entrevue</p> <p>Certains membres de la Table GIRT 062 ont indiqué avoir reçu une demande d'entrevue d'un étudiant en journalisme de l'UQAM, M. Julien Forest. Il est précisé que chaque membre est absolument et complètement libre d'exprimer son opinion sur la Table GIRT 062 et le rôle qu'elle/il y joue.</p> <p>La coordination de la Table GIRT 062 a répondu aux questions de M. Forest, qui portaient sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La relation entre la Table GIRT et le MFFP ; - La représentation des utilisateurs du territoire forestier à la Table GIRT ; - Le processus d'harmonisation et les communications entre la Table GIRT 062 et le MFFP ; - Les relations entre les membres de la Table GIRT 062 et le mode de décision. 	
<p>11. Évaluation de la rencontre</p> <p>Les délégués sont invités à transmettre leur commentaire à la coordination de la Table GIRT 062.</p>	
<p>12. Prochaine rencontre</p> <p>La rencontre se termine à 12 h 05. La prochaine rencontre se tiendra le 28 janvier 2021 de 9 h à 12 h, en mode virtuel.</p>	